

Bilan simplifié de la section VOSGES pour l'année 2024

*Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales*

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
<b>Actif immobilisé(1)</b>	0	0	0	0	Fonds syndicaux	20419	20419
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	821	3662
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-17277	-2840
					<b>Total(1)</b>	3963	21240
<b>Actif circulant(2)</b>	0	0	0	0	<b>Provisions(2)</b>	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	<b>Fonds dédiés(3)</b>	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
<b>Disponibilités(3)</b>	3963		3963	21241	Dettes diverses	0	0
					<b>Total(4)</b>	0	0
<b>Comptes de régularisation(4)</b>	0			0	<b>Comptes de régularisation(5)</b>	0	0
<b>total(1+2+3+4)</b>	3963	0	3963	21241	<b>total(1+2+3+4+5)</b>	3963	21240

*Compte de résultat simplifié des organisations syndicales*

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
<b>Charges d'exploitation(1)</b>	26219	17382	<b>Produits d'exploitation(1)</b>	8515	13725
achats	593	832	Cotisations	2323	4299
autres charges externes	28	0	Subventions	5554	5071
autres services extérieurs	7109	6691	Autres produits	170	3655
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	467	700
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	18488	9859			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
<b>Charges financières(2)</b>	0	0	<b>Produits financiers(2)</b>	427	816
<b>Charges exceptionnelles(3)</b>	0	0	<b>Produits exceptionnels(3)</b>	0	0
<b>Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)</b>			<b>Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)</b>	0	0
<b>total(1+2+3+4)</b>	26219	17382	<b>total(1+2+3+4)</b>	8941	14541
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-17277	

# ANNEXE DES COMPTES

## FO COM Syndicat des Vosges Exercice clos au 31 décembre 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 3 963 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un déficit de 17 277 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

### 1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

#### Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

### 2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

#### Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

#### Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

## **Disponibilités**

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

## **3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Néant

## **4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE**

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

## **5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE**

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

## **6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT**

Néant.

## **7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES**

Dons de solidarité versés cette année.

## **8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE**

Les mises à disposition de personne dont bénéficie le syndicat représentent un salarié :

- Trésorière détachée un jour par mois jusqu'au 31/10/2024.
- Secrétaire Départementale détachée à 50% jusqu'au 31/10/2024.

Bilan des ressources de la section VOSGES pour l'année 2024

<b>Ressources de l'année 2024</b>	
Cotisations reçues.....	2 323,09 €
Reversement de cotisations.....	2 934,41 €
Subventions reçues.....	5 554,39 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	170,00 €
Produits financiers perçus.....	426,72 €
Total des ressources.....	5 539,79 €